

Conseil Municipal du 5 juin 2026 à 20h30

Procès-Verbal

Présents ; BARLIER Gabriel, BOURQUARDEZ Mathieu, DE CARVALHO Nathalie, FAIVRE Justine, FENDELEUR Angélique, FLORI Fabien, GASTON Julien, GROSS Pascal, LORENTZ Florian, MONTEIL Pernelle, RAFAEL Carole, SCHAAF Virginie, VANDEKERKHOVE Freddy

Excusée : Amandine FICHET procuration à Carole RAFAEL

Absente : Amélie OUASSIN

Assistait : Mme Sylvie JELSCH

<p>Délibération n°56/2026</p>	<p>1. <u>Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste</u> :</p> <p>Vu le code électoral ; Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ; Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ; Vu l'arrêté préfectoral n°90-2026-05-19-00004 pris en date du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,</p> <p><i>a) <u>Composition du bureau électoral</u></i> M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Gabriel BARLIER, Monsieur Pascal GROSS, Monsieur Florian LORENTZ et Madame Justine FAIVRE.</p> <p><i>b) <u>Élection des délégués</u></i> : Une liste est déposée et enregistrée : Liste BARLIER Gabriel</p> <p>Une liste composée par Monsieur Gabriel BARLIER, Madame Amandine FICHET, Monsieur Fabien FLORI (titulaires), Madame Angélique FENDELEUR, Monsieur Pascal GROSS et Madame Carole RAFAEL (suppléants).</p> <p>M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.</p> <p>Après dépouillement, les résultats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de bulletins : 14 - bulletins blancs ou nuls : 0 - suffrages exprimés : 14 <p>M. le maire proclame les résultats définitifs : Liste BARLIER Gabriel</p> <table style="width: 100%; margin-top: 20px;"> <tr> <td style="text-align: center;"><u>TITULAIRES</u></td> <td style="text-align: center;"><u>SUPPLÉANTS</u></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Gabriel BARLIER</td> <td style="text-align: center;">Angélique FENDELEUR</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Amandine FICHET</td> <td style="text-align: center;">Pascal GROSS</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Fabien FLORI</td> <td style="text-align: center;">Carole RAFAEL</td> </tr> </table>	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>	Gabriel BARLIER	Angélique FENDELEUR	Amandine FICHET	Pascal GROSS	Fabien FLORI	Carole RAFAEL
<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>								
Gabriel BARLIER	Angélique FENDELEUR								
Amandine FICHET	Pascal GROSS								
Fabien FLORI	Carole RAFAEL								

SJ/FF

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

,
Le Maire,

Fabien FLORI

